

1ER FORUM HABITAT, CLIMAT ET TERRITOIRES

« Comment concilier ZAN et politique du logement en faveur de la transition écologique ? »

13/09/2022 - 100% DIGITAL , LIVE ET REPLAY

Pourquoi participer à cet événement

- Un nouvel événement de la Gazette en présence de représentants de l'État, des collectivités et des acteurs de la construction et de la réhabilitation pour répondre à vos questions
- Bien appréhender les dispositions de la loi 3DS et l'exercice de la compétence Habitat au niveau local
- Anticiper les enjeux de problématiques foncières avec la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette (ZAN) et l'impact des réformes fiscales
- Repenser la fabrique de la ville : densifier, intensifier en lien avec la planification urbaine et faire le point sur les outils pour un habitat
- Anticiper le développement d'un habitat « inclusif et durable » pour demain : avec quel modèle économique et quel dialogue renouvelé entre acteurs publics et privés ?

Journée animée par la rédaction de la Gazette des communes

Accueil des participants

ALLOCUTION D'OUVERTURE

PAROLE D'EXPERT - Les enjeux de la politique de l'habitat face aux défis économiques et climatiques

- Animation : Delphine GERBEAU, Rédactrice en chef adjointe La Gazette des communes

PARTIE 1 / GOUVERNANCE, FINANCEMENT ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : LES TROIS CLÉS A S'APPROPRIER PAR LES TERRITOIRES

TABLE RONDE - Quelle gouvernance locale du logement mettre en œuvre après la loi « 3DS »

- Exercice de la compétence par les collectivités, création des autorités organisatrices de l'habitat (AOH)
- Aides à la pierre, financement, zonages : quel appui possible
- Urbanisme, rénovation et construction : pour une simplification des normes
- Animation : Delphine GERBEAU, Rédactrice en chef adjointe La Gazette des communes

Pause

FOCUS - Bien mesurer l'impact des réformes fiscales

- Les impacts de la suppression de la taxe d'habitation
- Quelle évolution de la TFPB avec la mise en place du ZAN
- Animation: Cédric NEAU, journaliste La Gazette des communes

TABLE RONDE - Quelle stratégie foncière définir avec le zéro artificialisation nette (ZAN)

- Elaborer une stratégie foncière: diagnostic, observation, quel accès et pour quels usages ?
- Comprendre le dispositif « ZAN » après la sortie des décrets
- L'expérimentation sur « les territoires pilotes » : point d'avancement
- Animation: David PICOT journaliste, la Gazette des communes

Déjeuner

PARTIE 2 / CONJUGUER ZAN ET NOUVELLES OFFRES DE LOGEMENT : UN PARI « RISQUÉ » MAIS JOUABLE ?

TABLE RONDE - La fabrique de la ville à l'heure du changement climatique

- Les défis de la RE 2020, comment « décarboner » l'habitat (nouveaux matériaux, etc.)
- Faire la ville sur la ville : agir sur le patrimoine bâti et sur l'aménagement urbain
- Bien aborder les outils pour réhabiliter, rénover, densifier...
- Animation : Arnaud GARRIGUES, journaliste La Gazette des communes

FOCUS - « Densification douce » : méthodes et outils pour un habitat durable et inclusif

- Savoir « observer » la densification au regard des informations géographiques, statistiques, etc.
- Comment concevoir une densification qui réponde aux besoins des habitants en termes de mobilité, de services et de qualité de vie
- Animation : Delphine GERBEAU, Rédactrice en chef adjointe La Gazette des communes

Pause

TABLE RONDE - Quelle nouvelle offre publique et/ou privée pour répondre aux besoins de « bien » se loger à l'heure de la sobriété foncière

- Quel modèle économique pour passer de l'extension à l'intensification dans le péri-urbain, dans le rural, etc.
- L'apport des startups « French Proptech » pour « innover et construire » sans consommer ?
- Vers un renouveau du dialogue entre acteurs publics et privés ?
- Animation : Delphine GERBEAU, Rédactrice en chef adjointe et David PICOT journaliste, La Gazette des communes

ALLOCUTION DE CLÔTURE

Fin de journée

Avec la présence exceptionnelle de

- BÉCHU Christophe, (sous réserve), MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Qui participe à cet événement

- Au sein du secteur public : communes, intercommunalités, départements, régions, syndicats, services de l'État et organismes déconcentrés, associations d'élus, établissements publics (SEM, SPL, etc.)

Tarifs

- Tarif général Collectivité > 20 000 habitants : 890,00 €HT
- Tarif Collectivité < 20 000 habitants : 690,00 €HT
- Entreprises publiques et privées, établissements publics : 1 090,00 €HT

